

Bruxelles, le 25 mars 1987

NOTE BIO(87)76 AUX BUREAUX NATIONAUX
CC. AUX MEMBRES DU SERVICE DU PORTE-PAROLE

432

RENDEZ-VOUS DE MIDI DU 25 MARS 1987 (E. REUTER)

Le Porte-Parole a rendu compte des travaux de la Commission qui s'est réunie à Rome le 24.03.87. L'essentiel de la réunion a été consacré à un premier échange de vues sur le problème de la cohésion et de la convergence des politiques économiques des Etats membres. Parmi les autres dossiers, il y a lieu de signaler deux dossiers d'aides d'Etat. La Commission a autorisé la mise en oeuvre d'un plan d'aides d'Etat à la sidérurgie espagnole. Il s'agit d'un volet de Ptas 283 Mrd destiné à soutenir un effort de restructuration qui s'ajoute à la restructuration prévoyant une réduction de 3,2 millions de tonnes de capacité prévue dans le contexte de l'adhésion. Les mesures de réduction supplémentaires concerneront 750 000 tonnes de capacité de laminés à chaud, auxquelles pourront s'ajouter 200 000 tonnes, à dégager dans le contexte d'une opération de synergie pour le soutien de laquelle la Commission a donné une autorisation conditionnelle pour une aide de Ptas 60 Mrd (à l'intérieur de la somme de Ptas 283 Mrd susmentionnée).


La Commission a également décidé de demander au Gouvernement français de récupérer des aides d'Etat non notifiées octroyées entre 1982 et 1985 à de filiales des groupes USINOR et SACILOR, dont les activités ne sont pas couvertes par le Traité CECA. Il s'agit d'un montant de FF 3 Mrd. La Commission estime que ces aides qui faisaient partie d'un ensemble de FF 6 Mrd ne pouvaient trouver de justification en droit communautaire, ni au titre de mesures de restructuration ni au titre de coûts sociaux dans le contexte de programmes de rationalisation. Le Gouvernement français dispose de deux mois pour informer la Commission des modalités de cette récupération.

Le Porte-Parole a également rendu compte des travaux du Conseil Recherche qui s'est terminé ce matin sur une impasse. Deux Etats membres n'ont pu souscrire au compromis de la Présidence concernant le financement du programme de recherche pour les cinq années à venir.

Matériel diffusé

IP 124 - Autorisation d'aides en faveur de l'industrie
sidérurgique espagnole
IP 125 - USINOR/SACILOR
IP 123 - Programme de formation de jeunes cadres de la
CE au Japon
MEMO 36 - M. De Clerq en Chine
MEMO 37 - M. Cheysson à Chypre
Indice des prix à la consommation
Rapport conséquences Tchernobyl

Amitiés,

 STATHOPOULOS